



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Délégation académique à l'action culturelle

Délégation académique à l'action culturelle  
Référence : 2025-222  
Julien Baudry  
Mél : [julien.baudry@ac-strasbourg.fr](mailto:julien.baudry@ac-strasbourg.fr)  
Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 20 juin 2025

Le recteur de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale en charge d'une circonscription  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de messieurs les IA-DASEN  
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

### Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

L'[Ariena](#) (Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace) propose pour la 29<sup>ème</sup> année, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg, le Gip-Acmisa et d'autres partenaires publics et privés, l'[opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! »](#) (PEJ).

Ce dispositif invite les classes à explorer sur une **grande partie de l'année scolaire** (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur **environnement local**. Tout au long de l'année les élèves seront amenés à être en **contact direct avec le terrain et la nature** avec la mise en place d'**actions concrètes** visant la préservation de l'environnement. La co-construction du projet permet à l'enseignant de **développer les apprentissages** en lien avec les **programmes** et la **problématique identifiée**.

Un projet PEJ comprend l'**accompagnement pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à la nature et à l'environnement** d'une [structure membre du réseau Ariena](#) au cours de 5 séances d'animation d'une durée de 2 à 3 heures, soit :

- 10 à 15h pour les classes du 2<sup>nd</sup> degré (collège et lycée) ;
- 15h pour les classes maternelles et élémentaires.

Une pré-inscription du projet se fait sur la **plateforme ADAGE**. Le dossier de candidature, co-construit avec l'association partenaire sera à envoyer en **format PDF pour le 8 novembre 2025 au plus tard**, à la coordinatrice du dispositif à l'Ariena : Viviane LIRON [viviane.liron@ariena.org](mailto:viviane.liron@ariena.org) / 03 88 58 38 47

Vous trouverez l'ensemble des **renseignements nécessaires** (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, dossier de candidature) sur le site <http://pej.ariena.org/marche-suivre/>

Vous pouvez également prendre contact auprès des **conseillers pédagogiques départementaux sciences, technologie et développement durable** (pour le 1<sup>er</sup> degré) et de l'**enseignant relais auprès de l'Ariena** (pour le 2<sup>nd</sup> degré), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation ci-jointe.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** des élèves.

Pour le recteur et par délégation  
La secrétaire générale de l'académie

  
Claudine Macresy-Duport